COMMUNE DE LORRY-MARDIGNY

SERVICE DE L'EAU

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITE

DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

LORRY - MARDIGNY

EXERCICE 2018

(En application de la loi N° 95.101 du 02 février 1995 et du décret N° 95.635 du 06 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

I) PRESENTATION GENERALE DU SERVICE DE L'EAU :

1°) DESCRIPTION :

- La commune de LORRY-MARDIGNY assure la production ainsi que la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire communal.

- Le 20 mars 1997 publication de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique concernant les sources de LORRY-MARDIGNY.

La constitution du service est la suivante :

- Pour LORRY : deux sources appelées "Les Cent Ecus" et "La Fontaine", un répartiteur, deux réservoirs de 60 m³ couplés et situés au lieu dit "La Fontaine" et dont l'un deux fait office de réserve incendie, ainsi que d'une autre réserve incendie de 60 m³ dans le village (place du Chanoine Ritz).

- Pour MARDIGNY : un captage appelé "Source de Mardigny", qui alimente tout le village de Mardigny à l'exception de la route de Lorry, la rue de Pont-à-Mousson et le lotissement la Corvée ; un réservoir de 130 m³ de capacité dont 60 m³ en réserve incendie.

- **5,975** km de réseau d'eau potable (dont liaison réseau de LORRY au réseau de MARDIGNY).
- 273 abonnés au 31 décembre 2018.
- 31 207 m³ facturés
- 17 948 m³ vendus à la commune de MARIEULLES-VEZON. (Mosellane des eaux)
- Soit une fourniture totale de 49155m³.

2°) QUALITE DU SERVICE :

* Accueil des abonnés :
Tous les abonnés peuvent se présenter en Mairie de LORRY-MARDIGNY, aux heures de permanence. En cas d'urgence, le Maire ou les Adjoints, au besoin les Conseillers Municipaux peuvent être contactés.

* Information des abonnés :
Tous les abonnés ont reçu un exemplaire du règlement de l'eau qui précise les engagements des abonnés et de la commune en tant qu'exerçant la totalité de la compétence de distribution d'eau potable.

* Conformité de la qualité de l'eau :
Les sources de Lorry et Mardigny sont chlorées par un système de chloration automatique depuis le 15 septembre 2018.

* Restriction ou interruption de la distribution :
La commune est correctement desservie.
En cas de baisse de débit des captages ou de fuite importante, la Commune utilise l'interconnexion avec le réseau de la Mosellane des Eaux traversant Lorry pour intégrer dans le réseau communal, la quantité d'eau nécessaire pour assurer la continuité du service.

II) INDICATEURS TECHNIQUES :

1°) ORIGINE DE L'EAU :

L'eau distribuée provient des sources de LORRY (2) et de MARDIGNY (1) situées sur le territoire de la commune.*
*exception faite de l'apport d'eau assuré en cas de besoin par la Mosellane des Eaux

Les volumes prélevés sont les suivants (en m³) :

SOURCES	2014	2015	2016	2017	2018
LORRY	24908	25387	24196	20617	18775
MARDIGNY	2912	2904	5394	12060	13539
TOTAL	27820	28291	29590	32677	32314
Vente d'Eau Marieulles	18988	15763	13837	4300	17948
Volume prélevé	46808	44054	43427	36977	50262

2°) RECAPITULATIF DES CHIFFRES CLES (pour la consommation communale) :

Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'abonnés	253	259	259	265	273
Nombre d'habitants (recensement INSEE)	634	647	647	655	655
Volume prélevé (m³)	27820	28291	29590	32677	32314
Volume acheté (m³)	300	385	4435	1056	0
Volume maxi prélevé (m³/jour)	94	104,68	112,06	132,74	129,
Volume consommé (m³) Facturé	26144	27603	28120	29283	31 207
Rendement du réseau	0,940	0,976	0,950	0,896	0,966

3°) QUALITE DE L'EAU :

L'eau consommée doit être propre à la consommation (Code de la santé Publique Art. L.19).
Voir fiche Agence Régionale de Santé jointe en annexe.

Les prélèvements sont faits par le laboratoire CAR (Centre d'Analyses et de Recherches).

ANALYSES 2017	LORRY		MARDIGNY	
	Analyses conformes	Analyses non conformes	Analyses conformes	Analyses non conformes
D1	3		3	
D2			1	
P1	1		1	
P2				
B3				
AU				
RP	1			

Le rapport de l'ARS rappelle la bonne qualité de l'eau distribuée.

Important : les analyses non conformes n'ont pas nécessité de mesures curatives, hormis une chloration de l'eau au niveau du réservoir et des purges du réseau.

Coût des analyses en 2018 : 1 430.77 € (pour rappel en 2017 : 1 437.84€).

III) INDICATEURS FINANCIERS :

1°) TARIFS :

La tarification et ses modalités sont conformes à la loi sur l'eau parue au Journal Officiel du 4 janvier 1992. Elle comporte un terme fixe et une part variable fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

* Alimentation en eau, tarif au 1er janvier 2018 (valable pour l'année) :

- terme fixe semestriel : 10,00 €
- consommation (par m³) de 0 à 250 m³ : 0,95 €
- consommation (par m³) supérieur à 250 m³ 0.70 €

* Taxes et redevances au 01/01/2018, perçues pour le compte d'organismes publics :

- lutte contre la pollution (Agence de l'Eau Rhin Meuse) : 0,350 €.

2°) FACTURE-TYPE :

La facture ci-après représente la facture d'eau établie sur la base des tarifs 2018 pour un abonné ayant consommé 120 m³ d'eau dans l'année.

RUBRIQUES	m³	PRIX UNITAIRE 2017	2018	2017	2016	Variation	
						2016/2017	2017/2018
Terme fixe annuel	1	20	20	20	20	0%	0%
EAU	120	0,95	114	114	96	15,79%	0%
Agence de l'eau	120	0,350	42	42	42	0%	0%
S.M.A.S.A. (consommation part distributeur HT)	120	0,7121	85,452	0	0	0%	100%
S.M.A.S.A. (redevance HT)	120	2,33	279,6	0	0	0%	100%
S.M.A.S.A. (Agence de l'eau	120	0,233	27,96	0	0	0%	100%
S.M.A.S.A. + T.V.A. (10%)	1	39,30	39,300	0	0	0%	100%
Soit le m³ hors terme fixe et hors taxes d'assainissement:			1,300	1,300	1,150	12%	0%
Soit le m³ assainissement hors abonnement			3,60	0	0	0	100%

3°) AUTRES INDICATEURS FINANCIERS :

A) Recettes d'exploitation 2018 : 47 470,79 €
Dépenses d'exploitation 2018 : 38 141,19 €

B) Dettes de la commune (Service de l'eau) :

- encours total de la dette au 31/12/2018 : 107 464,63 €

- montant des annuités payées au cours de l'exercice 2018 : 12 507,27 €
  - dont capital : 9 791,05 €
  - dont intérêts : 2 716,22 €

C) Travaux réalisés en 2018:

- Suite du dossier d'utilité publique du captage de la Source du Château à Mardigny.
- Réalisation des travaux de mise en conformité de l'unité de production et de traitement d'eau potable pour un montant de 75 530 € HT soit 90 636 € TTC. Les annuités de l'emprunt de 74 000 € qui a été contracté, seront compensées par une augmentation du prix de l'eau de 0,15 €/m³ (soit un prix au m³ de 1,10 €) au 1/01/2019.

IV) INDICATEURS DESCRIPTIF DES SERVICES :

D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	156
	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 + TERME FIXE	176
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	/

V) INDICATEURS DE PERFORMANCE:

P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées à **LORRY** réalisés au titre du contrôle sanitaire / aux limites de qualité: microbiologie	100 %
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées à **MARDIGNY** réalisés au titre du contrôle sanitaire / aux limites de qualité: microbiologie	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire / aux limites de qualité: paramètres physico-chimiques	100 %
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	60
P104.3	Rendement du réseau de distribution	87,34 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	/
P106.3	Indice linéaire des pertes en réseau	1,96
	Estimation des volumes consommés autorisés non comptés	180
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	moins de 1%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0%
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	29 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,41 %
P155.1	Taux de réclamations	moins de 1%

VI) CONCLUSIONS :

Aujourd'hui, le village de Mardigny est alimenté en totalité par les captages de la source de Mardigny et du Château, suite à une autorisation de mise en service anticipée pour cette dernière, témoignant déjà de la qualité de l'eau captée. La procédure de DUP en cours de réalisation assoira définitivement les périmètres de protection de l'ensemble des captages. Des négociations sont en cours avec la régie de l'eau de Metz Métropole pour négocier un nouveau partenariat de fourniture d'eau à la commune de Marieulles.

Rapport présenté au Conseil Municipal le 03 juin 2019.

ANNEXE RAPPORT DE L'EAU 2018

1) Consommation journalière (moyenne): sources de Lorry.

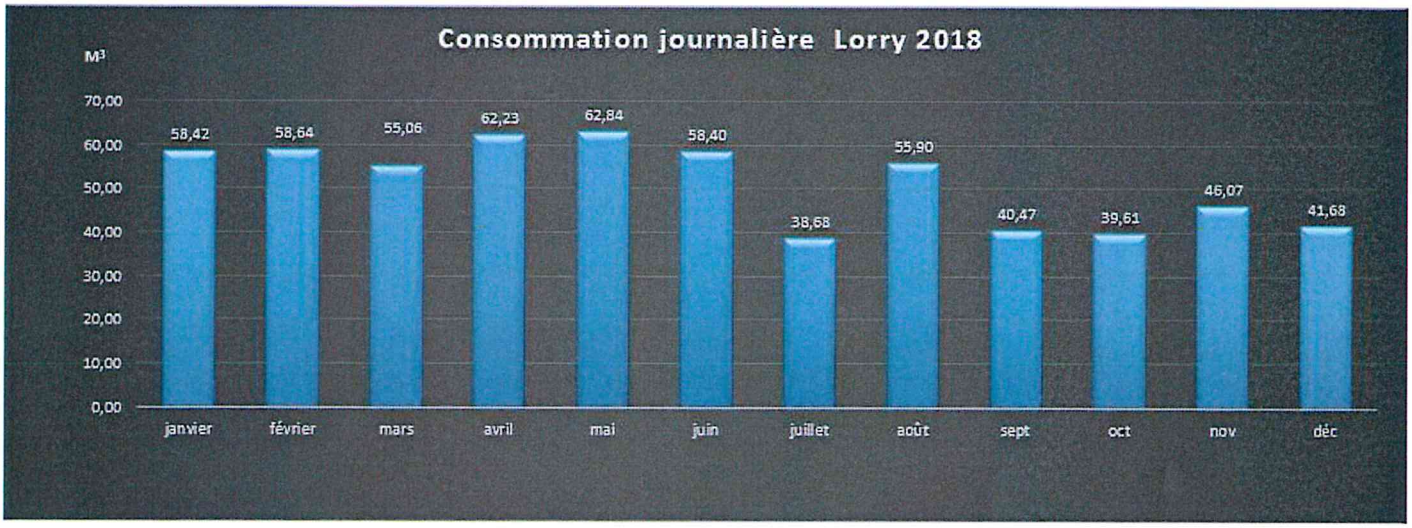

2) Consommation mensuelle (moyenne) : Lorry.
La baisse de consommation importante du mois de juillet s'explique par la fermeture des deux sources de Lorry en raison des travaux de remplacement des deux chambres de captage des sources de La Fontaine et du Cent Ecus.

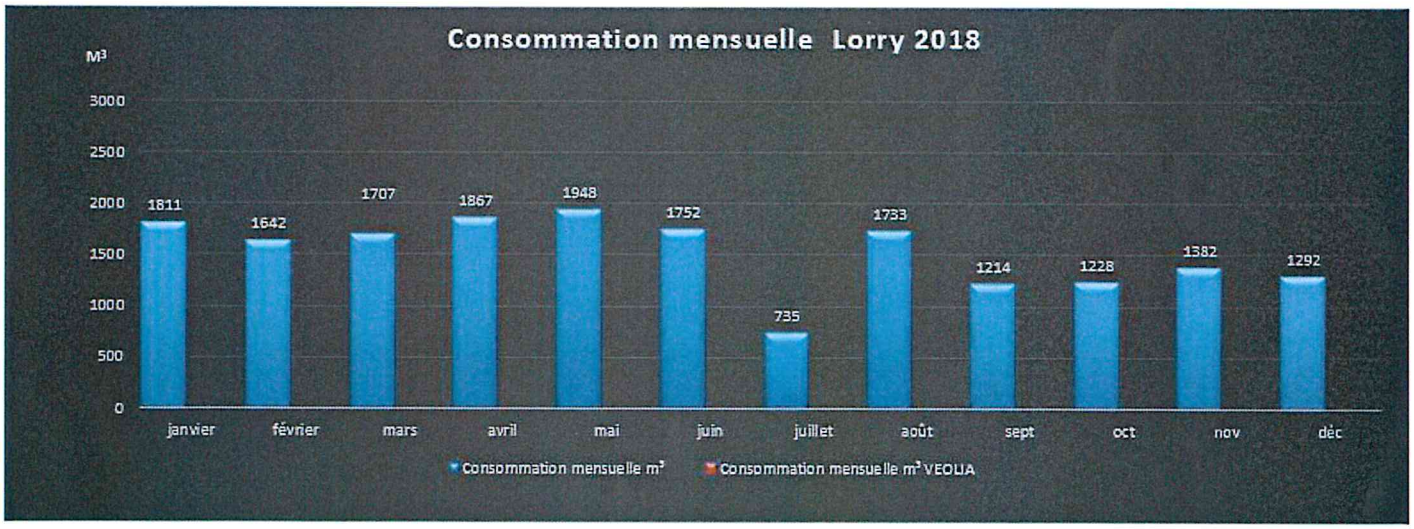

3) Consommation journalière (moyenne) : Mardigny.

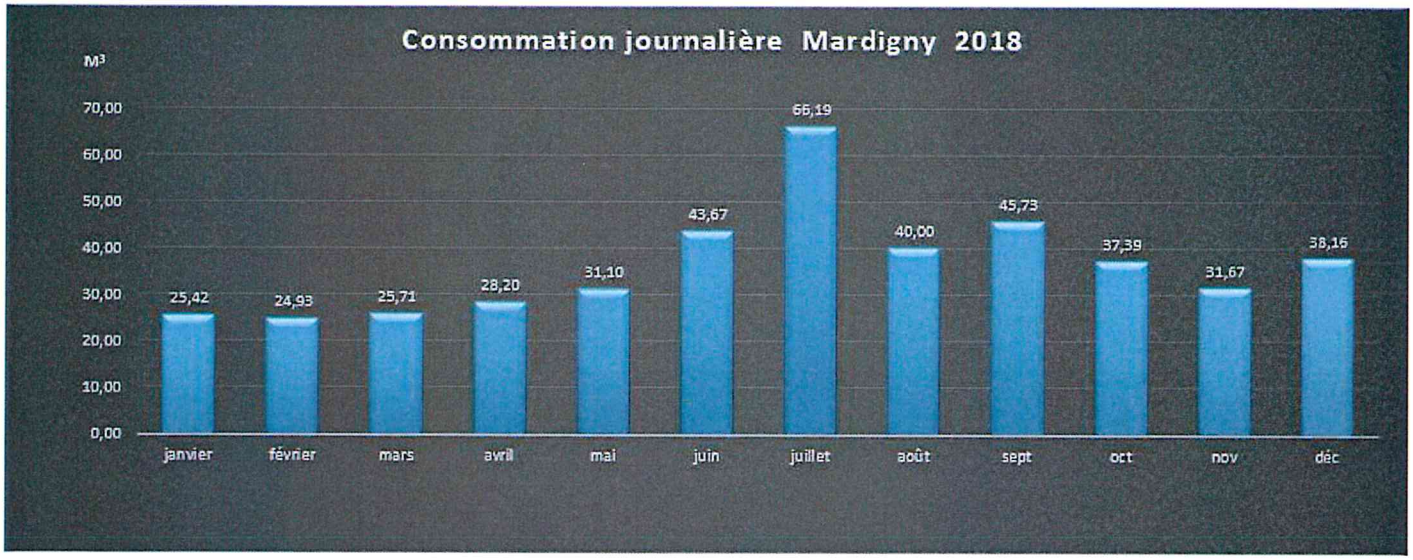

4) Consommation mensuelle (moyenne) : Mardigny.
La forte consommation du mois de juillet est due principalement par l'approvisionnement en eau sur Lorry par le réservoir de Mardigny.

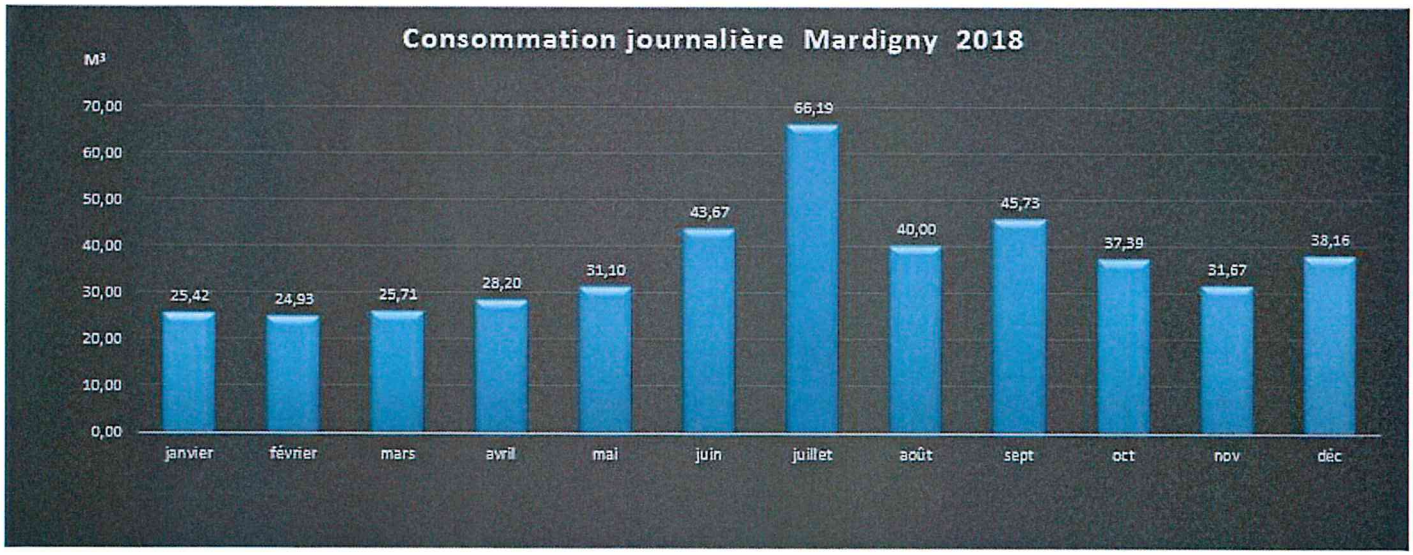

5) Courbes des débits moyens des sources de Lorry et Mardigny.

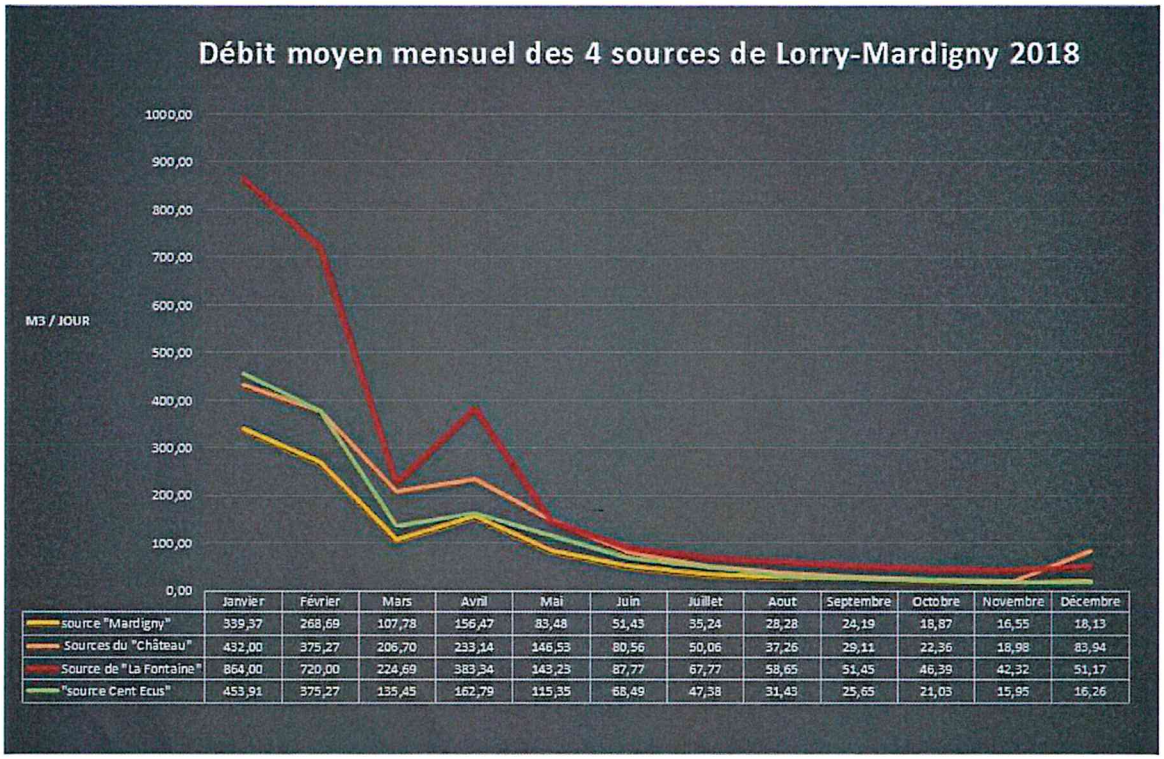

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
source "Mardigny"	339,37	268,69	107,78	156,47	83,48	51,43	35,24	28,28	24,19	18,87	16,55	18,13
Sources du "Château"	432,00	375,27	206,70	233,14	146,53	80,56	50,06	37,26	29,11	22,36	18,98	83,94
Source de "La Fontaine"	864,00	720,00	224,69	383,34	143,23	87,77	67,77	58,65	51,45	46,39	42,32	51,17
"source Cent Ecus"	453,91	375,27	135,45	162,79	115,35	68,49	47,38	31,43	25,65	21,03	15,95	16,26